

COMPTE RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 11 Septembre 2020.

Présents: C. POURCEL, S. LEGROS, C. PLUQUET, V. LEROY, MD. BONIFACE, P. BOLLON, D. VAZEILLE, F. VAN BOVEN, D. GOMEZ MARTIN

Excusés : F. CONDAMINES, C. LELAISANT.

Ordre du Jour :

- **Maison Médicale de Lanouaille :** distribution de flyer d'information à chacun.
- **Encaissement de chèques :** remboursement de frais de tribunaux pour la commune : voté à l'unanimité.
- **Voie communale 301 :** fin Juillet Mme POURCEL a rencontré Mme la sous préfète puis TCTP concernant les travaux à réaliser sur la voie communale 301. TCTP dit avoir rencontré les différents propriétaires concernés par le projet de « délaissés » à créer sur le bord de la route. Ils conventionneraient avec eux.

Mercredi 16 Septembre une partie de l'équipe municipale ira voir le chemin qui serait une autre solution à proposer à TCTP.

L'étude de mesure du bruit n'a toujours pas été réalisée. A « relancer ».

- **Adressage :** Réunion de l'équipe municipale en charge de ce dossier (F. VAN BOVEN, D. VAZEILLE et C. PLUQUET) le lundi 14 Septembre à 18h30. A voir la possibilité d'un financement par le département en fonction du montant des travaux à réaliser.

Objectif : terminer le travail pour Octobre 2020 afin de demander la subvention.

- **Journal communal :** réunion le 12 septembre à 10 h
- **Elections sénatoriales :** elles auront lieu le 27 septembre 2020. La commune est représentée par C. PLUQUET.
- **Questions diverses :**
 - Visite de contrôle des bornes à incendie et des réserves d'eau par le SDIS.

La visite a eu lieu en présence de D. VAZEILLE.

Il est rappelé que la responsabilité de la mairie est engagée pour tout problème concernant la sécurité incendie sur la commune.

- Lieu dit « La Prunerède » : pas d'eau
- Lieu dit « Saint Just » : inaccessible
- Lieu dit « la Meyssellie » : pas beaucoup de débit
- Lieu dit « Puybouchey » : Pas de carré de manœuvre
- Accès de puisage au bord du Blâme : il y a trop de roseaux pour un accès efficace. Il faut nettoyer. A voir avec l'association de pêche.
- mare « de Patou » : avec l'accord de M. Canat, elle pourrait être répertoriée comme mare de puisage. A voir.

→ SMD3 : Référents du « dossier SMD3 » F. VAN BOVEN et MD. BONIFACE.

Chaque foyer va recevoir de la documentation à domicile. En 2022 la commune va passer à la redevance incitative. Il y aurait un abonnement puis un forfait en fonction du besoin des foyers. Actuellement la taxe concernant les ordures ménagères représente 12,5 % de la taxe d'habitation.

→ Décorations de Noël : Il a été décidé de renouveler les décorations de Noël de la traversée du bourg (5 décorations lumineuses). Le coût est d'environ 2000 E. Une nacelle sera louée pour pouvoir installer les décorations en sécurité. Si il y a besoin d'un CACES spécifique pour utiliser la nacelle, il sera fait appel à la commune de Cubjac.

→ Gîtes communaux :

- du 15 Juin au 15 Septembre les gîtes de la commune sont gérés par Gîtes de France. Cette année, une demande est faite d'accueillir des personnes à partir du 21 septembre pour une durée de 5 à 6 semaines. Demande acceptée.

Les tarifs seront de 30 E la nuitée pour le petit gîte et 40 E la nuitée pour le grand gîte.

→ Salle des fêtes : Le décret du 10 juillet 2020 actualisé le 28 août permet de louer la salle des fêtes selon un protocole précis assurant la distanciation sociale.

→ Dotation du département : Activité immobilière pour la commune de Brouchaud : 14355,40 E.

→ Trésorerie d'Excideuil : La fermeture de la Trésorerie d'Excideuil est annoncée au 31 Août 2021. Le secteur de Brouchaud dépendra du service de la gestion comptable de Nontron.

→ Verger communal : Beaucoup de pommes cette année. Il sera sans doute possible de réaliser de la compote qui sera distribuée au moment des vœux.

→ Église : Vincent LEROY a rencontré cet été un maître verrier. Il a évoqué avec lui le travail à réaliser sur les trilobes de l'église et la réalisation de raquettes de protection pour les vitraux.

→ Terrain communal constructible derrière l'église : M. Y. Seyral serait intéressé pour acheter ce terrain. Mme POURCEL va lui demander des précisions sur ce qu'il souhaiterait y construire.

→ Réunion publique concernant le PLUI le 5 Novembre 2020 à 18 h 30 à Cubjac. Une permanence sera assurée à Brouchaud le 18 septembre 2020 de 10 h à 12 h. (site d'information sur internet : www.ccilap.fr.)

- Cours de Qi Gong : reprise des cours le 15 septembre 2020. Cours le mardi soir et le mercredi matin (pour les seniors). Il faudra voir avec l'association pour une participation aux frais de chauffage.
- Compte rendu de la réunion du SDE à laquelle D. VAZEILLE a participé.
- Repas des élus et des employés communaux le **Samedi 26 septembre 2020 à midi** à la guinguette de l'étang de Fossemagne.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 23 OCTOBRE à 20 h à la mairie